



Rapport annuel 2025 du Conseil consultatif des seniors

« Le Conseil consultatif des seniors monte en puissance »

Introduction

Le rapport 2024 du Conseil consultatif des seniors (CoCos) portait le sous-titre « Découvrir et construire un nouvel instrument au service de la politique Vieillir2030 ». Le présent document souhaite maintenant mettre en évidence la « montée en puissance » de cette structure unique en Suisse. Il présente succinctement les principales activités menées par le Conseil durant la période et ses efforts pour développer ses liens avec la politique Vieillir2030 et les acteurs concernés.

Commission extraparlamentaire constituée de citoyennes et citoyens (indemnisés selon l'Arrêté du Conseil d'Etat sur les Commissions), le CoCos s'est mobilisé pour mettre en œuvre les différentes missions définies dans son cahier des charges. Il s'est appuyé sur l'expertise et l'enthousiasme de ses membres pour renforcer les échanges et les collaborations avec les institutions et collectivités actives dans le domaine. Une meilleure visibilité de sa place et de son rôle, ainsi que de la politique Vieillir2030, a pu être constatée.

Elu·es pour un premier mandat s'écoulant sur deux ans – de septembre 2024 à août 2026 –, les membres entendent également se profiler dans l'avenir et, en tirant quelques leçons de ce premier mandat, contribuer aux réflexions du DSAS sur la poursuite de sa mission.

Il a pris congé avec tristesse de son membre Jean Richard décédé en juin 2025.

Activités 2025

Durant l'année écoulée le CoCos a mené les activités suivantes :

Séances plénières : l'ensemble des membres s'est réuni cinq fois au cours de l'année. La préparation de ces réunions et la coordination des activités ont requis plusieurs séances de Bureau et de Commissions spécifiques.

Séance décentralisée : conformément au vœu de renforcer les liens avec les autorités et acteurs du terrain, une première séance décentralisée a été organisée à Morges, sous l'égide de la Préfecture, avec la participation des représentant·es des autorités communales, des institutions et acteurs locaux. La rencontre a mis en évidence l'intérêt porté aux activités et au soutien en faveur des seniors et le besoin d'une meilleure communication.

Participation à trois séances du COSTRA : le comité stratégique de Vieillir2030 (COSTRA), présidé par le/la Cheffe de Département, permet de passer en revue [les projets de mise en œuvre de Vieillir2030](#), de statuer sur les nouveaux projets et de prendre connaissance du bilan de ceux-ci après leur achèvement. Par ailleurs, l'avancement de [la mise en œuvre du plan de mesures](#) y est également présenté, ainsi que d'autres décisions stratégiques en lien avec la mise en œuvre de la politique (notamment l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées). Le président du CoCos participe de plein droit au COSTRA.

Participation à deux séances du GA : le groupe d'accompagnement (GA) de Vieillir2030, composé d'organisations et d'associations œuvrant dans le domaine de la santé et du social des seniors, s'est réuni deux fois. Deux membres du CoCos y siègent et le représentent.

Journée Internationale des personnes âgées du 1^{er} octobre : [l'édition 2025 de la conférence annuelle Vieillir2030](#) à laquelle le CoCos est associé a eu lieu à Vevey. La thématique de la lutte contre l'âgisme, présentée ci-après par Lauriane Bridel, vice-présidente, et le lancement du prix CoCos, décrit ci-dessous par Pascal Singy, président du groupe de travail, ont été les moments forts de cet événement qui a réuni plus de 300 personnes.

Le CoCos fonctionne ainsi à travers plusieurs Commissions et Groupes de Travail : la Commission Prix a permis la mise sur pied du Prix CoCos (présenté plus bas) et le GT recommandations a œuvré à l'élaboration de recommandations de lutte contre l'âgisme (cf. point suivant).

Autres implications et participations : dans le cadre d'initiatives personnelles ou sur invitation, les membres du CoCos sont également impliqués dans diverses activités, notamment :

- Participation à des projet pilotes et de recherche, contribution aux travaux en réponse à des motions parlementaires, ainsi que consultation de productions du DSAS (p. ex. brochures d'information) ;
- Participation à des consultations dans le cadre de projets pilotes liés à Vieillir2030
- Interventions lors de tables rondes, de formations (UNIL/HES) et d'événements
- Représentation auprès d'autorités locales ;
- Interventions dans les médias.

Recommandations de lutte contre l'âgisme

Texte de Lauriane Bridel, vice-présidente du CoCos et présidente du GT Recommandations

La conférence annuelle du 1^{er} octobre 2025 a eu pour thème la lutte contre l'âgisme qui fait partie des axes stratégiques de la politique Vieillir2030. Ce phénomène est aujourd'hui reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que par d'autres instances étatiques comme un déterminant social ayant un impact négatif sur la santé, la qualité de vie des seniors et sur la cohésion sociale.

L'âgisme désigne l'ensemble des comportements, attitudes et pratiques discriminatoires fondés sur l'âge, pouvant impacter les sphères sociales, professionnelle et personnelle. Il est souvent intégré de manière implicite et inconsciente dans la société, selon diverses études. Bien que l'âgisme concerne tous les groupes d'âge, il touche particulièrement les personnes âgées.

À partir de cette observation, le CoCos s'est engagé à approfondir cette problématique. C'est ainsi qu'un groupe de travail *ad hoc* – auquel plusieurs membres volontaires du CoCos ont activement participé – a été constitué. Au terme de trois ateliers conduits par la Professeure Delphine Roulet Schwab¹, [huit recommandations visant à lutter contre l'âgisme](#), en particulier dans les domaines de la santé, des interactions sociales et de l'amélioration des services publics ont été élaborées et remises en main propre à Madame la Cheffe de département Rebecca Ruiz.

Pour chacun de ces trois domaines d'intervention issus de la classification du rapport européen [Smart against ageism \(2024\)](#). Les recommandations aux décideurs politiques et identifiés comme prioritaires, chaque recommandation précise les attentes envers l'État ainsi que la contribution envisagée par le CoCos.

Les étapes prévues pour 2026 sont les suivantes :

La Cheffe du DSAS a salué ces recommandations et indiqué que le Département reviendra vers le CoCos lors de la rencontre annuelle 2026 afin de lui transmettre la prise de position des services du DSAS, ainsi que les éventuelles mesures envisagées à la suite de ces recommandations.

Quant au CoCos, il lui reviendra, dans le cadre d'un groupe de travail, d'identifier les mesures à concrétiser et de définir précisément les modalités de leur mise en œuvre, en coordination avec le positionnement des directions susmentionnées et l'équipe Vieillir2030.

Prix CoCos 2026

Texte de Pascal Singy, président de la Commission Prix

Le CoCos s'est, selon le cahier des charges du Conseil d'Etat, donné, entre autres, pour tâche de lancer un prix, probablement biennal, dit **Prix CoCos**. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la politique cantonale Vieillir2030, dont l'objectif est d'anticiper les enjeux liés au vieillissement de la population et d'améliorer la qualité de vie des seniors.

Pour 2026, ce prix cherche à soutenir et valoriser des projets innovants facilitant le passage à la retraite. La transition vers la retraite constitue en effet une étape importante, quelquefois délicate, qui concerne autant les futures personnes retraitées que les entreprises et les collectivités qui les accompagnent. Les projets proposés peuvent par exemple favoriser le maintien du lien social, la valorisation des compétences acquises, la préparation psychologique et financière à la retraite, ou encore encourager les échanges intergénérationnels.

Le Prix CoCos 2026 est doté d'un montant total d'environ 50 000 francs obtenus gracieusement auprès d'entreprises vaudoises (**Audemars Piguet, Banque Cantonale Vaudoise, Centre Patronal, Migros Vaud, Orlati SA, Retraites populaires, Romande Énergie, Union cycliste internationale, Vaudoise assurances**). L'équipe Vieillir2030 assure le soutien administratif et logistique de l'ensemble.

À ce jour, il est prévu de distribuer un premier prix (environ 25 000 à 30 000 CHF), un deuxième prix (environ 10 000 à 15 000 CHF) ainsi qu'un éventuel prix « coup de cœur » d'environ 5 000 CHF.

¹ Professeure HES ordinaire, Co-responsable du senior-lab, Présidente de GERONTOLOGIE CH, d'alter ego et du Centre de compétence national Vieillesse sans violence

Les montants attribués doivent permettre de financer concrètement la mise en œuvre ou le développement des projets lauréats.

Le calendrier de l'édition 2026 s'organise comme suit : l'annonce officielle a eu lieu le 1er octobre 2025, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées. La période de dépôt des candidatures s'étend du 15 octobre 2025 au 30 avril 2026. La remise des prix se tiendra le 1^{er} octobre 2026 dans le cadre de la prochaine journée Internationale des personnes âgées qui sera organisée cette année par Vieillir2030 à Yverdon-les-Bains.

Le concours est ouvert à un large éventail d'acteurs établis dans le canton de Vaud : collectivités publiques, entreprises (PME ou grandes entreprises), associations, fondations, coopératives ainsi que personnes privées. Les projets doivent présenter un impact concret et durable sur la qualité de vie des personnes concernées par la transition à la retraite.

Le jury est composé de 6 membres du CoCos ayant répondu à un appel à candidature, d'un représentant de l'administration cantonale (DSAS), de trois personnes provenant du monde de l'économie, ainsi que d'une personne de l'association AGORA Vaud. Le jury pourra s'appuyer sur une grille d'évaluation établie par la Commission Prix du CoCos.

Evaluation de la première année de fonctionnement du CoCos

Dans la perspective de la préparation d'une nouvelle législature, le Bureau du CoCos a souhaité consulter ses membres par rapport à la poursuite de leur mandat ainsi que, d'une part, leur appréciation sur les activités menées, et, d'autre part, sur leurs vœux et attentes pour la période 2026-2028.

La synthèse de cette consultation, menée à travers un sondage et un focus group par l'Unité des politiques sociales et de la formation de la DGCS, met en évidence les éléments suivants :

A) 22 membres sur 25 envisagent de poursuivre leur participation pour un deuxième mandat.

B) Quatre points saillants :

1. Un engagement fort et une expérience largement positive : les membres témoignent d'un niveau d'engagement et de satisfaction globalement élevé, d'une qualité remarquable des échanges humains, et d'une expérience jugée formatrice et valorisante.
2. Des réalisations concrètes, mais un impact jugé insuffisamment lisible : le CoCos est jugé légitime et pertinent, toutefois la perception de son impact réel par les membres reste difficilement appréhensible à ce stade.
3. Des limites structurelles clairement identifiées : longueur des séances plénières, surcharge documentaire, autonomie limitée et déséquilibre entre temps de réflexion et possibilités d'action concrète ainsi qu'un certain manque de clarté des rôles entre le CoCos et l'équipe Vieillir2030 sont mis en avant.
4. Une forte motivation à poursuivre, avec des améliorations à envisager : consolider les acquis et contribuer à une amélioration effective des conditions de vie des seniors constituent les priorités pour la suite.

C) Perspectives pour la suite et pistes d'amélioration.

- Clarifier les rôles, les marges de manœuvre et les attentes.
- Alléger et repenser les séances plénières.

- Renforcer les groupes de travail et commissions thématiques.
- Améliorer les méthodes d'animation et la participation.
- Rendre l'impact du CoCos plus visible et mesurable.
- Renforcer les liens territoriaux et les relais.
- Assurer la continuité et la pérennité du dispositif.

Commentaires à la suite de l'évaluation

Le Bureau du CoCos a pris connaissance avec intérêt des résultats de cette évaluation. Globalement considérée comme positive et constructive, sans complaisance ni a priori, l'évaluation montre que les membres du CoCos font preuve d'une implication et d'une adhésion significative à leur Conseil. Mais dans la même attitude, elles et ils manifestent deux dimensions qui sont aussi deux tensions difficiles à concilier : l'impact d'une part, et l'articulation entre le Conseil et les structures et le fonctionnement étatiques, d'autre part.

La question de l'impact témoigne de l'ambition, de la motivation et des attentes des seniors qui savent que leur horizon temporel et leurs marges de manœuvre sont forcément limitées. Exprimée dès la première rencontre, l'exigence de résultats concrets et utiles se heurte au principe de réalité, aux cadres et aux inerties existantes ainsi qu'au statut consultatif du CoCos, non décisionnel ni opérationnel.

Pour autant, de l'avis de l'équipe Vieillir2030, des observateurs membres du COSTRA et de la cheffe du DSAS, le bilan et l'impact du CoCos sont loin d'être négligeables ou insignifiants. Prix CoCos, Recommandations de lutte contre l'âgisme, participation à divers processus et projets, ou encore présence sur le terrain et dans les médias montrent que le CoCos « monte en puissance » et devient une composante importante et consultée du DSAS.

Comment concilier l'existence d'un Conseil consultatif, instance citoyenne indépendante et neutre, avec le fonctionnement, les règles et le cadre des structures étatiques ?

Répondre à cette question n'est pas simple, éviter les malentendus, tensions et frustrations non plus, malgré les efforts permanents des membres de l'équipe de Vieillir2030 et la bonne volonté du Conseil. Être un Conseil consultatif impose la double exigence d'exercer un regard critique et non complaisant sur les questions soumises, tout en respectant strictement et avec loyauté le cadre et le statut qui lui sont attribués dans le mandat du Conseil d'Etat. Les résultats de l'évaluation montrent que tout n'a pas encore été clarifié dans cette dialectique institutionnelle.

Perspectives 2026

Les moments forts de cette dernière période de la législature sont les suivants :

- 16 mars : rencontre annuelle du CoCos avec Mme R. Ruiz, Conseillère d'Etat.
- En principe deux séances plénières avant la fin de la législature.
- Participation aux sessions du COSTRA et du GA.
- Plusieurs séances de Bureau, de Commissions et de Groupes de travail.

Objets à l'agenda

Contribution à la conférence Vieillir2030 lors de la Journée mondiale des personnes âgées qui aura lieu le 1^{er} octobre 2026 à Yverdon-les-Bains, avec comme thématique centrale le logement des seniors.

Préparation de la séance décentralisée du CoCos qui aura lieu dans le District d'Aigle en novembre 2026.

Trois processus exigeants s'ajouteront en outre à ce qui précède :

- A) Le Jury du Prix CoCos analysera dès le mois de mai 2026 les dossiers reçus ; le ou les prix seront décernés le 1^{er} octobre 2026 à Yverdon.
- B) Un groupe de travail présidé par Jack Sheldon travaillera sur l'avenir du CoCos, son fonctionnement et sa gouvernance.
- C) Le groupe de travail de lutte contre l'âgisme, présidé par Lauriane Bridel, poursuivra ses travaux sur les suites à donner ; des actions que le CoCos souhaite mener seront définies et mises en œuvre.

En guise de conclusion, le Bureau du CoCos tient à remercier Mme Caroline Knupfer, responsable de Vieillir2030, et son équipe, Diane Auderset, Benoît Tabin et Giovanna Panese pour leur soutien et pour le climat de collaboration efficace et agréable qu'ils ont su réserver aux membres du CoCos.

À Mme la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz qui quittera ses fonctions en printemps 2026, le CoCos adresse sa reconnaissance pour la confiance témoignée et pour l'opportunité donnée au Conseil consultatif d'être partie prenante de Vieillir2030, une politique importante au service du Canton de Vaud.

Bureau du Conseil consultatif des seniors.

Mars 2026

D. Kohli, président L. Bridel, vice-présidente P. Singy J. Sheldon